

LE TRAIT D'UNION

volume 50, numéro 01; janvier 2025



Illumination de la place
de l'église p. 6



**Club Les Belles pistes
du Rocher blanc inc.**

462, rang de la Croix
Saint-Bruno
418 492-7421

Service de restauration

Pistes de ski de fond
Raquettes
ON VOUS ATTEND EN GRAND NOMBRE



**Clinique auditive
Kamouraska**

MAGGIE CARON AUDIOPROTHÉSISTE



1 PERSONNE SUR 2
AGÉE DE 70 ANS ET PLUS →

PRÉSENTE UNE
PERTE AUDITIVE

PRENEZ RENDEZ-VOUS AU
418 308-1489
POUR UN DÉPISTAGE AUDITIF
OFFERT SANS FRAIS EN TOUT TEMPS!



489, AVENUE
D'ANJOU
SAINT-PASCAL

Ce journal communautaire est publié par :
Le Trait d'Union de Saint-Bruno inc.
4, du Couvent
Saint-Bruno-de-Kamouraska (Québec) G0L 2M0
Téléphone : (418) 492-5178

Courriel: trdunion@globetrotter.net
Pour consultation: www.stbrunokamouraska.ca

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1197-4087

Politique du journal

Tout article pouvant porter une atteinte personnelle ne sera pas publié.

Le journal se réserve le droit de modifier, en tout ou en partie, les articles, et ce, tout en y respectant la teneur et le sens.

Distribution du journal

La distribution du journal s'effectue gratuitement par la poste dans tous les foyers de Saint-Bruno.

Abonnement

Le coût de l'abonnement est de 25 \$ par année pour les abonnés à l'extérieur de la municipalité ou pour toute autre personne ou organisme désirant s'abonner. L'abonnement se termine le 31 décembre de chaque année.

Tirage

Le Trait d'Union a un tirage de 310 exemplaires, certifié par l'Association des médias écrits communautaires du Québec.

Tombée : 20 janvier 2025

Conseil d'administration

Présidente : Constance Gagné, 492-5178
Vice-présidente : Micheline Dionne 492-5281
Trésorière : Sonia Gagné, 492-3779
Secrétaire : Claudette Rivard 492-1612
Directrice : Valéry Lavoie 514-409-1211

L'Équipe du journal

Rédacteur en chef Équipe du journal

Traitement de texte et montage

Sonia Gagné

Collaboration

Gilles Plourde	Constance Gagné
Claudette Rivard	Guyline Saint-Pierre
Claire Ouellet	Valéry Lavoie
Co-éco	Club les Belles Pistes
Club les Manie-Aques	MRC Kamouraska

Sommaire :

Page 3 : Chronique éditoriale
Page 4 : Mot du maire
Page 5 : Budget 2025 - Club Les Belles Pistes
Page 6 : Illumination du parc de l'église - Activité intergénérationnelle
Page 7 : Club des 50 ans et plus
Page 8 : Dîner des Rois - Pickleball et Yoga
Page 9 : Chronique culinaire
Page 10 : Randonnée des vieilles motoneiges - Horaire patinoire
Page 11 : Co-éco
Page 12 : Budget de la MRC
Page 13 : Faire fructifier son épargne-retraite
Page 14 : Heures d'ouverture
Page 15-16 : Commanditaires

2025 : voyage au bout de la haine... ou de l'amour

Les guerres se sont multipliées dans le monde en 2024. Je ne vous apprends rien. Nous avons pleuré devant les images de souffrance engendrées par la barbarie humaine. Comment en est-on arrivés là? Comment l'humanité a-t-elle évolué d'une façon aussi incompréhensible? C'est comme si quelque chose en nous refusait la paix. Des traumatismes, un désir de domination, un sentiment d'injustice. Bien des raisons poussent les dirigeants de ce monde à fourbir leurs armes. Il m'arrive de penser que les motivations derrière leurs gestes ne sont pas bien différentes de celles qui nous animent dans notre vie de tous les jours.

Au travail, par exemple, des situations se produisent parfois où nous avons à choisir entre l'ombre et la lumière. Accepter les félicitations des patrons, qui croient qu'on a rédigé seul le rapport, ou corriger le tir et expliquer que le travail a été fait par un collègue, et que tout le mérite lui revient. Ou encore, renchérir sur les ragots colportés dans le dos d'un employé, ou choisir de ne pas participer à la médisance et défendre la personne absente. L'envie d'être valorisé et reconnu peuvent nous tarader, tout comme le besoin de faire partie d'un groupe, si méchant soit-il. On peut améliorer l'ambiance au travail en choisissant bien le côté vers lequel on penche.

La vie politique nous présente aussi ce genre de dilemme. Aller voter, c'est parfois choisir entre le parti qui prône le chacun-pour-soi et celui qui favorise l'entraide. Mes voyages m'ont permis d'observer les effets de politiques fondées sur l'individualisme : absence de garderies abordables, inexistance des soins de santé universels, désorganisation de l'école publique gratuite au profit de l'école privée accessible uniquement aux familles riches, absence de revenus de retraite pour les aînés. Dans ces pays, des gens meurent de faim. Des enfants travaillent pour des trafiquants plutôt que d'aller à l'école. Des aînés vivent dans la rue.

Nous avons la chance, chez nous, de pouvoir compter sur des partis politiques relativement modérés. Mais les temps changent. Un peu partout sur la planète, des partis de haine prennent le pouvoir. Racistes, misogynes, homophobes, on les dit d'extrême droite ou fascistes. Heureusement, les citoyens que nous sommes ont l'occasion de bloquer la haine en marche. Et c'est en allant voter.

Lecteurs, lectrices du *Trait d'union*, je commence cette nouvelle année sur une note plutôt grave. Mais je vous invite à bien regarder ce qui est positif autour de nous. La personne qui félicite un collègue et souligne ses talents. Le gestionnaire qui traite ses employés avec respect et empathie. Le propriétaire qui lâche prise devant un conflit inutile avec ses voisins. L'employé qui sourit aux clients, sachant qu'ils n'ont pas à payer pour son insomnie. L'enfant qui se décide à partager ses jouets. L'adolescent qui déneige la galerie de ses grands-parents.



Nous pouvons tous choisir entre l'ombre et la lumière, entre la haine et l'amour. Et de l'amour, je vous en souhaite des tonnes en 2025!

Guylaine Saint-Pierre

Mot du maire

Bonjour à tous les citoyens et citoyennes de Saint-Bruno,

Tout d'abord, je tiens à souligner les nombreuses années de service de Madame Maryse Ouellet en tant que directrice générale au sein de notre belle Municipalité. Au cours de ces dernières années, elle a su gérer l'administration municipale avec succès, malgré des périodes plus difficiles marquées par l'absence d'une équipe complète. Maryse a choisi de prendre sa retraite afin de se consacrer à elle-même, et nous lui adressons nos plus sincères remerciements. J'ai eu le plaisir de collaborer avec elle pendant trois ans.

À la suite de ce départ, la Municipalité a le plaisir d'accueillir Madame Pascale Pelletier Ouellet qui nous fera bénéficier de son expérience des onze dernières années dans le milieu municipal. Récemment directrice générale, greffière-trésorière adjointe, elle saura apporter toute son expertise à notre communauté. Le conseil municipal est heureux de l'avoir attirée au sein de notre village de Brulois. N'hésitez pas à passer la saluer au bureau municipal. Elle sera soutenue par Madame Roxanne Morin, greffière-trésorière adjointe, qui prendra dans quelques mois un congé de maternité bien mérité. Notre équipe peut également compter sur Madame Valéry Lavoie, agente de développement, qui s'occupe du développement de notre territoire, ainsi que Monsieur Roger Thériault, responsable des travaux publics qui s'engage à rendre nos espaces piétonniers et routiers plus sûrs, tout en entretenant les équipements et les bâtiments communautaires.

Je tiens également à saluer le travail remarquable de votre conseil municipal. Celui-ci se réunit régulièrement afin de prendre des décisions visant à maintenir et améliorer nos services. Notre principal objectif est de préserver les acquis de la Municipalité, en mettant particulièrement l'accent sur nos écoles et en faisant en sorte que notre communauté reste dynamique et vivante. Il est également essentiel de maintenir les coûts à un niveau aussi bas que possible, sans compromettre la qualité des services, qu'il s'agisse de l'entretien des rues et des trottoirs, du système d'égout, de la salubrité publique, du respect de la réglementation, de l'éclairage public, de la sécurité, etc.

Nous avons récemment travaillé sur le budget en veillant à le présenter de manière la plus sobre possible, tout en prenant en compte les obligations gouvernementales et régionales. Afin de respecter nos engagements, la municipalité a dû procéder à certaines réductions budgétaires dans les domaines où elle a un contrôle direct. Cependant, les coûts sur lesquels nous n'avons pas de contrôle ont connu une hausse significative. L'obligation pour toutes les municipalités du Kamouraska d'adhérer à la Régie intermunicipale en gestion des matières résiduelles du Kamouraska entraîne évidemment une augmentation importante de la taxe de vidange. Nous pourrions évaluer, après une première année, l'impact de cette quote-part sur l'année suivante. Par ailleurs, les propriétés desservies par le système d'égout verront également une augmentation de la taxe de service, en raison des travaux nécessaires pour vider les étangs cette année, une opération coûteuse, partagée par un nombre restreint de citoyens.

Bien que nous ayons dû procéder à des réductions dans certains secteurs où nous avons un contrôle direct, les quotes-parts de la MRC, les paiements des emprunts pour les travaux réalisés dans les années passées (notamment à cause de certains taux d'intérêt), ainsi que les services gouvernementaux, ont contribué à l'augmentation des taxes foncières.

Le budget 2025 (page suivante) prévoit une augmentation globale de 4,68%. Comme indiqué précédemment, les propriétés bénéficiant des services d'égout et de vidange verront une augmentation plus marquée, mais cette situation devrait se stabiliser en 2026.

Nous vous remercions tous pour votre compréhension et votre soutien continu aux activités et services de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska.

Gilles Plourde, maire

REVENUS	2025
Taxes	1 038 395.21 \$
Paiement tenant lieu de taxes	5 534.00 \$
Transferts	340 545.00 \$
Services rendus	20 735.00 \$
Imposition de droits	49 000.00 \$
TOTAL	1 454 209.21 \$
DÉPENSES (CHARGES)	2025
Administration	363 535.12 \$
Sécurité publique	116 620.63 \$
Transport	362 802.90 \$
Hygiène du milieu	88 933.65 \$
Matières résiduelles	126 787.00 \$
Aménagement et urbanisme	106 918.32 \$
Santé et bien-être	30 139.60 \$
Loisirs et culture	89 766.12 \$
Frais de financement	57 840.10 \$
Remboursement de la dette	110 865.77 \$
TOTAL	1 454 209.21 \$

Plan triennal d'immobilisations 2025, 2026 et 2027

2025: 1 093 471 \$	Travaux dans le rang du Nord
2026: 300 000 \$	Travaux sur le garage municipal
2027: 1 500 000 \$	Asphaltage de la route de la Rivière-Manie

Conseil municipal

Un cadeau s'est perdu ! Retrouve le chemin qui lui permettra de retrouver le traîneau !



LE TRAIT
D'UNION

Club ski Belles Pistes de St-Bruno

Tarif pour le ski 2024 / 2025 :

Carte familiale : 80 \$

Carte individuelle: 50 \$

Billet journalier: 8 \$

Gratuit pour les enfants 14 ans et moins



50%

avec preuve de résidence (permis

de conduire ou autres)

pour les résidents de

sur les 3 modes de paiement.



Grâce à la commandite du groupe **Pierre Lavoie** et la collaboration de la **municipalité de St-Bruno**, nous avons des skis à passer gratuitement pour les enfants de 14 ans et moins.

Horaires pour le patinoire et pour le mété de côté de fond

Jour	Heure d'ouverture	Heure de fermeture
Mardi	18h30	21h00
Jeudi	18h30	21h00
Vendredi	18h30	22h00
Samedi	13h00	17h00
Dimanche	13h00	17h00

Horaires sujet à des changements selon la température. Surveillez notre page Facebook.

Voici la Procédure !!!

Tu te rends à la patinoire de St-Bruno, selon l'horaire suivant, un responsable va te répondre



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-BRUNO
DE-KAMOURASKA

Tarif pour la raquette 2024 /2025 :

Carte familiale : 20 \$

Carte individuelle: 15 \$

Billet journalier: 2 \$



Lettre à lettre

En remplaçant les voyelles et les consonnes, formez un mot de 6 lettres.

Fleur du printemps

T P L I E U
→ [] [] [] [] [] []

Gros poisson de mer

Q N R I E U
→ [] [] [] [] [] []

Fruit rouge

R S F A E I
→ [] [] [] [] [] []

Construction servant d'habitation

S M N A I O
→ [] [] [] [] [] []

Animal de la famille des équidés

H V C L A E
→ [] [] [] [] [] []

Animal de la basse-cour

D N D N O I
→ [] [] [] [] [] []

Animal à long cou

F G R A E I
→ [] [] [] [] [] []

Oiseau tropical

C T N O A U
→ [] [] [] [] [] []

Illumination du parc de l'église

Le samedi 7 décembre, notre communauté s'est réunie pour une soirée magique au Parc de l'Église.



Merci à tous ceux qui sont venus admirer les illuminations et partager ce moment de joie.

Un grand merci également à nos bénévoles, qui ont installé les décorations et veillé au bon déroulement de l'événement. Sans votre aide, cet événement n'aurait pas été possible !



Nous avons également eu le plaisir d'offrir des chocolats chauds et cafés, créant ainsi une ambiance chaleureuse et festive auprès de notre feu extérieur.

La Grande Illumination est une tradition pour notre village.

Nous avons hâte de vous retrouver lors de nos prochains événements !

Valéry Lavoie, agente de développement

Activités intergénérationnelle

Le 16 décembre, une belle activité intergénérationnelle a réuni les résidents des Habitations Saint-Bruno, les élèves de l'école et leurs enseignants.

Au programme : des ateliers de bricolage et des jeux, favorisant les échanges et la convivialité. Des petites douceurs ont été offertes aux résidents, aux élèves et aux enseignants, accompagnées de chocolat chaud, créant une ambiance chaleureuse.



En clôture, trois élèves (Théo Sénéchal, Gabriella Harvey et Camille Bérubé) ont présenté un spectacle qu'ils ont eux-mêmes créé, apportant magie et enthousiasme. Un grand bravo à eux pour leur créativité et leur initiative !

L'événement a permis à chacun, qu'il soit jeune ou moins jeune, de découvrir de nouvelles compétences, de partager des rires et de tisser des relations chaleureuses. Ce genre d'initiative démontre l'importance de l'entraide intergénérationnelle et de la création de souvenirs communs.



Un grand merci aux participants et aux bénévoles qui ont contribué à faire de cette journée un véritable succès. Espérons que cet événement inspirera d'autres rencontres et initiatives pour continuer à renforcer les liens entre les différentes générations.

Valéry Lavoie, agente de développement

Nouvelles des 50 ans et plus

C'était jour de fête le 19 décembre dernier aux Habitations Saint-Bruno. En effet, le Club des 50 ans et plus a organisé un après-midi tout en musique avec les résidents. Monsieur Langis Laflamme nous a offert un petit concert avec des chansons de Noël traditionnelles et bien d'autres du cahier de la bonne chanson, accompagné de sa guitare et de son accordéon. Tous ont chantonné en cœur avec lui, ce qui a rappelé de bons souvenirs d'antan à tous.



Le Club a remis un certificat cadeau à chacun des résidents. De plus, du bon sucre à la crème et du fudge leur ont permis de se sucrer le bec.

Tous ont apprécié cette belle activité qui a mis de l'ambiance dans la maisonnée.

Félicitations pour cette belle initiative.



Constance Gagné
Pour le Trait d'Union

“Et voilà, une nouvelle année commence. Je vous la souhaite belle, bonne et généreuse.

Le 12 de ce mois, se tiendra notre traditionnel dîner des Rois lors duquel nous soulignerons le 50^{ème} anniversaire de fondation du Club. Vous êtes tous les bienvenus.

Au cours du mois de janvier, en collaboration avec la municipalité, nous pourrons vous offrir la possibilité de jouer au PICKLEBALL à la salle municipale. Surveillez le site WEB de la municipalité et les publications sur FACEBOOK pour avoir de plus amples informations.

Anniversaires de janvier

- 1^{er} Colette Charest
- 11 Micheline Dionne
- 16 Rose Éva Chénard
- 19 Émilie Bernier
- 24 Louise Gagné
- 27 Guy Gagné
- 28 Gilles Bernier



À bientôt,

Claire Ouellet, présidente du Club des 50 ans et plus

50



INVITATION

Le Club des 50 ans et plus de Saint-Bruno-de-Kamouraska a l'honneur de vous inviter à son dîner annuel des Rois.

Dimanche le 12 janvier 2025, à 12 H.

Pour souligner le 50 ième anniversaire de la fondation du club un vin d'amitié sera offert à partir de 11 h 30.

Réservation avant le 28 décembre 2024.

25 \$ par personne

Contactez: Micheline Dionne secrétaire au (418) 492-5281

Veillez transmettre l'invitation aux membres de votre club.

Claire Ouellet, présidente



50

Nouveauté 2025 : Du Pickleball & du Yoga chez nous!

À partir de janvier 2025, nous sommes ravis de vous annoncer que nous offrirons **du Pickleball** et du **Yoga!** Que vous soyez un sportif aguerrri ou que vous cherchiez à vous détendre, il y en a pour tous les goûts!

Plus de détails à venir! Dès le début du mois de janvier, nous vous donnerons toutes les informations dont vous avez besoin pour vous inscrire et participer. Restez connectés sur nos **réseaux sociaux** et attendez notre **publication spéciale** dans votre boîte aux lettres!

Nous sommes en train de finaliser les détails et organisons tout ça pour vous offrir une expérience unique. Le tout dans une ambiance conviviale et dynamique!

Alors, êtes-vous prêt à bouger et à vous détendre avec nous en 2025? À très bientôt!

Valéry Lavoie
Votre agente de développement



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-BRUNO
DE-KAMOURASKA

Chronique culinaire

Voici les recettes que les élèves ont mangées à notre activité recette : Mini cornet au sucre d'érable de maman et les poupounes au caramel.

Mini cornet au sucre d'érable

Ingrédients

- 1/2 lb de beurre
- 1 1/2 tasse (375 ml) de cassonade
- 1/2 tasse (125 ml) sirop d'érable
- 1 boîte de lait Eagle Brand condensé sucré
- 1 1/2 tasse (375 ml) de guimauves miniatures
- 50 petits cornets

PRÉPARATION :

Dans une casserole, faire fondre le beurre à feu doux.

Ajouter la cassonade, le sirop d'érable ainsi que le lait eagle brand au mélange.

Cuire à feu moyen pendant environ 5 minutes en remuant régulièrement.

Retirer du feu

Ajouter les toutes petites guimauves et brasser fermement afin qu'elles se mélangent et fondent.

Verser votre préparation dans une tasse à mesurer. Ensuite verser dans les cornets, ça fait vraiment bien.

Réfrigérer

Je vous suggère fortement d'acheter des cornets à fond plat !



Poupounes au caramel

Ingrédients

- 30 ml (2 c. à soupe) de beurre non salé
- 1 sac de bonbons au caramel (de type Kraft) de 340 g
- 1 boîte de lait concentré sucré de 300 ml
- 1 à 1,25 litre (de 4 à 5 tasses) de céréales de riz soufflé (de type Rice Krispies)
- 1 sac de grosses guimauves de 400 g



Étapes

1. Dans un bol allant au micro-ondes, faire fondre le beurre avec les bonbons au caramel et le lait concentré sucré.
2. Déposer les céréales de riz soufflé dans un autre bol.
3. Sur une fourchette, piquer une guimauve. Tremper la guimauve dans la préparation au caramel, puis l'enrober de céréales. Déposer sur une plaque de cuisson tapissée de papier parchemin. Répéter avec le reste des guimauves.

« C'est pas parce qu'on est petit
qu'on ne peut pas être grand! »

Le journal «Le Trait d'Union» est membre de l'AMECQ soit l'association des médias écrits communautaires du Québec. Fondée en 1980, cette association offre du soutien et de la formation à leurs membres tant au niveau des demandes de subventions, au niveau légal, niveau rédactionnel etc. Le nombre de membres est d'environ 75 journaux communautaires à la grandeur du Québec. « Le Trait d'Union » de Saint-Bruno en est de loin le journal ayant le plus petit tirage soit 300 exemplaires.

Pour ceux qui pensent que cela en affecte la qualité, c'est sans compter sur le dynamisme de ses bénévoles!

En effet, le 27 avril 2024, lors de la remise annuelle des prix de l'AMECQ 2023 le journal s'est distingué, et ce, grâce à notre journaliste bénévole, Mme Guylaine Saint-Pierre, en nomination dans deux catégories. Elle a bien su tirer son épingle du jeu comme en témoignent les résultats:

- Dans la catégorie « Journaux à petit tirage »
3^e prix: « Des astronautes débarquent à Saint-Bruno. »
- Dans la catégorie « Humeur »
2^e prix : « Et si on n'avait pas le droit d'écrire aux élus? »

Mme Saint-Pierre est particulièrement fière de cette 2^e place car elle s'est démarquée parmi tous les journaux de l'AMECQ et non seulement parmi ceux à petit tirage. Il ne faut pas oublier que ce sont des prix à l'échelle provinciale. Quel exploit!

Cet honneur rejaillit non seulement sur l'équipe du journal, mais sur toute la communauté de Saint-Bruno. Nous sommes une petite municipalité, mais ne dit-on pas «dans les petits pots, les meilleurs onguents»!

La morale de cette histoire : avant de jeter votre journal au rebut, lisez-le, vous y trouverez des petites perles! Encore mieux, alimentez-le en nous envoyant des articles ou suggestions pour le bonifier!

Bonne lecture

Claudette Rivard

LA RANDONNÉE DES VIEILLES MOTONEIGES

Samedi le 18 janvier 2025

Départ des vieilles motoneiges: 12 h 30 au stationnement de l'école pour se rendre à la Pourvoirie des Trois Lacs.

Départ des vtt: 12 h 30 au stationnement de l'église.
(VTT conforme aux normes pour la randonnée obligatoire).

Souper poulet BBQ: 20 \$ (soirée incluse)
(Possibilité de sortir ou manger sur place)

En après-midi crible et yum

Soirée avec Yan et Annie

Soirée uniquement: 5 \$

Billets en vente auprès du club Les Manie-Aques, Marie-Claude (581) 398-6728. La municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska, Valéry Lavoie (514) 409-1211 et le Club Les Belles Pistes.



MUNICIPALITÉ DE
**SAINT-BRUNO
DE-KAMOURASKA**



Horaire de la patinoire
(Si la température le permet)

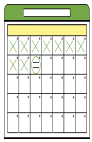
Mercredi et jeudi :	18 h 30 à 21 h
Vendredi :	18 h 30 à 22 h
Samedi et dimanche :	13 h à 17 h



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU KAMOURASKA

Dès janvier 2025

1



CHANGEMENT DE JOUR

Dès janvier 2025, la collecte des matières résiduelles change de jour. Consultez votre calendrier de collecte 2025 pour plus d'information.

2



CHANGEMENT DE FRÉQUENCE

- Collecte du bac de **matières recyclables au deux (2) semaines**
- Collecte du bac à **ordures au trois (3) semaines**
- Collecte du bac à **compost varie selon les saisons**

Consultez votre calendrier de collecte 2025 pour plus d'information.

3



CHANGEMENT D'ORGANISME

Pour plus de renseignement, consulter le site web de la nouvelle Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles du Kamouraska. www.rigmrk.com

4



MUNICIPALITÉS TOUCHÉES

Ste-Hélène, St-Joseph, St-André, Mont-Carmel, St-Bruno, St-Pascal, St-Philippe, St-Denis, Kamouraska, St-Germain, La Pocatière, St-Onésime, St-Gabriel, Ste-Anne-de-la-Pocatière, St-Pacôme, Rivière-Ouelle, ainsi que les TNO Lac Picard et Petit-Lac-Ste-Anne (sous la responsabilité de la MRC).

5



PLASTIQUES AGRICOLES

À PARTIR DE JANVIER, LES PLASTIQUES AGRICOLES NE SERONT PLUS ACCEPTÉS DANS LES CONTENEURS OU LES BACS (RECYCLAGE, ORDURES, COMPOST). Une communication à ce sujet vous sera envoyée sous peu. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site d'AgriRÉCUP : <https://agrirecup.ca/>

✉ info@rigmrk.com

☎ 581-673-7344

🌐 www.rigmrk.com

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU KAMOURASKA

Dès janvier 2025

PARMI LES NOMBREUX OBJECTIFS...

6

Moins de déchets dans le bac noir...

- Moins cher pour tous - Réduisez les coûts liés à l'enfouissement des ordures.
- Meilleur pour l'environnement - Réduire l'empreinte environnementale.
- Plus durable - Favorisez le recyclage et le compostage.

Faites un geste simple et tout le monde y gagne!



7

BIENTÔT DANS VOS RUES

Dès janvier 2025, nos camions de la Régie et du sous-traitant SSAD circuleront dans vos rues pour la collecte des ordures, du recyclage ainsi que des matières organiques (compost).



8

NOUS JOINDRE

Pour obtenir des renseignements ou effectuer une demande de service.

www.rigmrk.com
info@rigmrk.com
581-673-7344



✉ info@rigmrk.com

☎ 581-673-7344

🌐 www.rigmrk.com



LE CONSEIL DE LA MRC DE KAMOURASKA ADOPTE SON BUDGET 2025

Lors de la séance régulière du 27 novembre 2024, le conseil de la MRC de Kamouraska a adopté un budget équilibré pour l'année 2025 de 10 364 344 \$ comparativement à 10 718 401 \$ pour 2024.

La diminution résulte de la fin de plusieurs projets d'envergure, notamment l'élaboration du Plan d'intervention en infrastructures routières locales pour le territoire du Kamouraska, qui avait un financement de 430 777 \$ pour 2024. De plus, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a annoncé la fin de l'enveloppe du Fonds régions et ruralité, Volet 3 qui soutenait le rayonnement de la filière mycologique au Kamouraska. Nous avons donc dû retirer un montant de 354 063 \$ du budget 2025. L'équipe est déjà activement engagée dans la recherche de solutions pour préserver cette initiative.

Les modifications apportées au budget se traduisent par une quote-part de 2 820 152 \$ à répartir entre les 17 municipalités et les 2 Territoires non organisés (TNO), Picard et Petit-Lac-Sainte-Anne. Cela représente une augmentation de 235 139 \$, soit une hausse de 8 % par rapport à l'année 2024. Cette augmentation est principalement due à la forte hausse des coûts de transport et de traitement des matières dans les écocentres, avec un supplément de près de 120 000 \$ prévu pour 2025.

S'ajoutent à cela les hausses des frais d'opération ainsi que la réduction des aides financières pour le transport collectif et adapté. Rappelons que, conformément à la Loi sur les transports, les municipalités doivent offrir un service de transport adapté et assumer la gestion d'un service de transport collectif.

De plus, les nouvelles obligations gouvernementales liées au Plan Climat et aux nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire imposent la création d'une ressource administrative. « Ces obligations viennent avec des responsabilités et des actions à produire, mais le financement gouvernemental qui nous est accordé pour les réaliser est nettement insuffisant », déplore le préfet de la MRC de Kamouraska, M. Sylvain Roy.

La richesse foncière uniformisée (RFU) du territoire du Kamouraska connaît une hausse, passant de 3 006 085 000 \$ à 3 422 479 874 \$, soit une augmentation de 416 394 874 \$. Il est important de rappeler que la RFU d'une municipalité permet d'évaluer et de comparer sa capacité à générer des revenus de taxes foncières ainsi que des compensations. Elle constitue également une base de répartition pour certaines dépenses au niveau de la MRC.

Enfin, la MRC est heureuse de vous annoncer qu'elle a déposé une demande d'aide financière dans le cadre de l'enveloppe résiduelle du Fonds régions et ruralité – Volet 1, en vue de mettre en œuvre la Politique régionale d'habitation. Cette initiative permettra à la MRC de fournir aux municipalités les outils nécessaires pour faire face à la crise du logement.

Relations de presse:

Annie Lavoie

Conseillère en communications

MRC de Kamouraska

418-492-1660 poste 253

alavoie@mrckamouraska.com

Quatre moyens de faire fructifier votre épargne-retraite

Quand on débute professionnellement, la retraite peut sembler lointaine. Toutefois, plus vous commencerez à préparer votre retraite tôt, plus vous disposerez d'argent pour réaliser vos rêves. Voici quatre points à prendre en compte pour bien préparer votre retraite.



Commencez dès que possible

Vous avez probablement déjà vu des tableaux et graphiques montrant comment chaque dollar que vous investissez aujourd'hui peut décupler avec le temps. Ces graphiques nous aident à visualiser la puissance des intérêts composés. Par exemple, si vous investissez 1\$ dans un compte qui vous rapporte 5% par an, à la fin de la première année, vous aurez 1,05\$. La deuxième année, vous accumulerez des intérêts sur ce nouveau montant de 1,05\$. Plus le placement initial est important et plus la période de placement est longue, plus votre argent fructifiera.

Tirez le maximum de votre REER et de vos CELI

Il existe deux programmes gouvernementaux bien connus auxquels de nombreuses personnes ont recours au Canada pour financer leur retraite: les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) et les comptes d'épargne libre d'impôt (CELI). Les deux se ressemblent en ce sens qu'ils vous permettent d'investir dans divers produits financiers, comme des fonds communs de placement, des actions et des obligations. La différence, c'est que vous obtenez une déduction d'impôt pour tout

ce que vous investissez dans un REER, mais l'argent est imposé lorsque vous le retirez. Les CELI n'offrent aucune économie d'impôt immédiate, mais l'argent que vous y placez fructifie à l'abri de l'impôt tant que vous le laissez dans le fonds. Une bonne façon de tirer parti de ces deux possibilités est d'investir suffisamment dans votre REER pour être admissible à un remboursement d'impôt, puis d'investir cet argent dans votre CELI.

Prestations d'emploi

Il fut un temps où, au Canada, la plupart des gens comptaient sur leur pension pour financer leurs années de retraite. Bien que de nombreux emplois offrent encore un régime de retraite, ils sont de plus en plus rares. Aujourd'hui, les employeurs choisissent plus souvent l'option d'offrir des cotisations de contrepartie à votre REER. Si vous cherchez un nouvel emploi, tenez compte des avantages offerts par les employeurs qui proposent une pension ou un financement de contrepartie à votre épargne-retraite.

Prenez un petit boulot d'appoint

Pour bon nombre d'entre nous, la retraite signifie ne pas travailler du tout. En réalité, beaucoup de gens finissent par s'ennuyer lorsqu'ils passent d'une semaine de travail de 40 heures à tout ce temps libre.

Certains s'occupent en faisant du bénévolat ou d'autres activités caritatives. Mais si le financement de votre retraite vous inquiète, vous pourriez transformer vos compétences professionnelles ou votre passe-temps en travail d'appoint. Par exemple, si vous étiez comptable, vous pourriez peut-être préparer les impôts des gens. Si vous faisiez de la rédaction, vous pourriez peut-être trouver du travail à la pige. Si vous avez travaillé dans le domaine de la construction, créez une entreprise qui réalise de petits projets de rénovation.

Pour obtenir des ressources gratuites et d'autres conseils sur la littératie financière, consultez questiondargent.ca.

www.leditionnouvelles.com

Heures d'ouverture

Fabrique

Téléphone: 418-492-1476

Bibliothèque

Le mercredi de
18 h 30 à 20 h

Bureau municipal

Du lundi au jeudi :
9 h à 12 h et
de 13 h à 16 h

Bureau de poste

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :

9 h 15 à 11 h 30
13 h 30 à 16 h

Jeudi:

9 h 15 à 11 h 30
13 h 30 à 16 h 15

Tél.: 418-492-1673

Le vendredi : Fermé

Tél.: 418-492-2612
www.stbrunokam.qc.ca

Horaire de la patinoire (Si la température le permet)

Mercredi et jeudi : 18 h 30 à 21 h

Vendredi : 18 h 30 à 22 h

Samedi et dimanche : 13 h à 17 h

LE TRAIT
D'UNION

Devenez membre

Une contribution volontaire de 2\$ par personne vous fait membre 2024-2025 et permet au journal de poursuivre une couverture plus large des enjeux locaux.

Nom (s) : _____

2\$/ pers. =

N.B. Veuillez remettre votre contribution à un membre du conseil. Merci!



ENSEMBLE
Créer
Dynamiser
Soutenir

MATHIEU RIVEST
DÉPUTÉ DE CÔTE-DU-SUD

418 234-1893
mathieu.rivest.cds@assnat.qc.ca

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC



*En action pour
les gens de chez nous!*

BERNARD GÉNÉREUX
DÉPUTÉ | MONTMAGNY—L'ISLET—
KAMOURASKA—RIVIÈRE-DU-LOUP


BERNARDGENEREUX.CA • 1 855-881-9876 • BERNARDGENEREUX@PARL.GC.CA

Construction Yves Gosselin
Entrepreneur général
 Construction - rénovation

Résidentiel
et commercial

9, Route Lauzier
 Kamouraska (Québec) G0L 1M0
 Tél.: 418 492-3492
 Cell.: 418 714-5736

R.B.Q.: 8318-2667-51



VOTRE CENTRE DE RÉNOVATION DEPUIS 1953!

DUMAIS
 Camille Dumais Inc.

1005 rue Lévesque, Saint-Pascal (Québec)
 418 492-2347

R.B.Q.: 1185-5277-70

CAMILLEDUMAIS.COM



**Le Comité d'action
 Communautaire inc.**

Roger Lavoie, président

lunik
 TABAGIE ACCORDATION

lunik inc.
 PAPETERIE-LIBRAIRIE-TABAGIE
 BOUTIQUE CADEAU IDÉE FIX

510, avenue Martin, C.P. 367
 Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
 Tél.: (418) 492-2096 Téléc.: (418) 492-6122
 Courriel: tabagielunik@qc.aira.com

Idée Fixe
 CADEAUX JOUETS

492-2222

**Résidence funéraire
 Daniel Caron**

Pré-arrangement (garantis en fiducie)
 Crémation
 Funérailles traditionnelles
 Service d'ambulance

Daniel Caron,
 Thanatologue, ambulancier

353, ave Chapleau, Saint-Pascal Qc G0L 3Y0

point S
 CERTIFIÉ POIDS LOURD

Pneus F.M. inc.

- 595, boulevard Hébert, Saint-Pascal
 418.492.6035 - 1.800.463.1375
- Mécanique générale
 580, boulevard Hébert, Saint-Pascal
 418.492.2907
 point-s.ca

- PNEUS
- ALIGNEMENT
- SUSPENSION
- VIDANGE
- FREINS
- SILENCIEUX
- INJECTION

**Service de Pneus
 Marcel inc.**

Vente de pneus neufs et usagés

Pose et balancement

Réparation pneus : - automobile
 - agricole

418 492-2915
 622 boul. Hébert
 Saint-Pascal



MALLETTE

Mallette
 Société en collectif
 Comptables agréés

Tél.: (418) 492-3515
 Téléc.: (418) 492-9640
 Cel.: (418) 867-6318

Carolyne Thériault, CPA
 Pascal Briand, CPA

470, rue Chapleau
 Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

PME INTER

Garon, Lévesque, Gagnon, St-Pierre
 Services juridiques inc.

Me Claude Gagnon
 Me Dorisse St-Pierre

Me Marie-Christine Morneau

506, Taché Bureau 101, Saint-Pascal
 Tél.: 418 492-1441 / 418 492-7294
 Téléc.: 418 492-3131

NOTAIRES

COMITÉ DES BÉNÉVOLES

**Repas après les funérailles
 Saint-Bruno**

Ghislaine Gagné 418-714-6730
 Myrtha St-Pierre 418-492-5926


Roger Mailloux

435, Rang 4 ouest,
 Saint-Bruno

Fabrique St-Bruno

En tout temps au
 418-492-1476

PLACE AUX AÎNÉS



Saint-Bruno
 Roger Lavoie, président
 Tél.: 492-6702

Distinction Coiffure

143, route du Petit Moulin
 St-Bruno-de-Kamouraska QC
 G0L 2M0
 418 492.6311
 Manon Thériault prop.



Centre-Femmes
 LA PASSERELLE
 DU KAMOURASKA

© 418-492-1449
 www.lapasserelledukamouraska.org

Prendre soin de soi. S'entraider.
 Agir ensemble. S'outiller.

Activités

- Causerie
- Jeux de société
- Yoga
- Atelier créative
- Réseautage
- Activité sportive
- Mouvement communautaire
- Atelier de développement



Garde paroissiale

Saint-Bruno

Gilles Beaulieu, secrétaire 492-7132



CENTRE VISUEL ST-PASCAL
UN REGARD SUR L'HORIZON

Dr Germain Dupuis
optométriste

Tél. 418-492-1430
Télec. 418-492-2832

269, rue Taché, Saint-Pascal
Québec G0L 3Y0

www.centrevisuelstpascal.com

BASE|32
web design impression

Depuis 1950



www.jeanmorneau.com

735, rue Taché
Saint-Pascal (QC) G0L 3Y0
418 492-3632

91, boul. Cartier
Rivière-du-Loup (QC) G5R 4X4
418 860-3632



MUNICIPALITÉ DE
**SAINT-BRUNO
DE-KAMOURASKA**

321, rue de l'Église, bureau 1
Saint-Bruno-de-Kamouraska
(Québec) G0L 2M0

418 492-2612
www.stbrunokamouraska.ca

Au plaisir de vous rencontrer.

Membre affilié



**Pharmacie
Raphaëlle Paradis et Marcelle Pelletier inc.**

Heures d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi et vendredi	9 h à 18 h	555, rue Taché Saint-Pascal (QC) G0L 3Y0 Tél. : 418 492-1234 Télec. : 418 492-2255 Courriel : 2366proprio@famiprix.ca
Jeudi	9 h à 20 h	
Samedi	9 h à 17 h	
Dimanche	10 h à 13 h	

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
EXCAVATION ET TERRASSEMENT
TRANSPORT ET VENTE
DE SABLE ET DE GRAVIER
CHAMPS D'ÉPURATION
ET FOSSE SEPTIQUE
MARTEAU HYDRAULIQUE
TAMISEUR ROTATIF
TRAVAUX GÉNIE CIVIL

**Transport
Pierre Dionne**
R.B.Q. : 8279-7556-30

Pierre Dionne, propriétaire
Cell. : 418.868.9486
Tél. : 418.852.1222
Fax : 418.852.1220

41, rue du Parc-Industriel
Saint-Pacôme (Québec) G0L 3X0



Club des 50 ans et plus

321, rue de l'église, Bureau 3
Saint-Bruno (Québec) G0L 2M0

Myrtha St-Pierre, présidente
Téléphone : 418 492-5926

Activités et loisirs pour tous



Desjardins
Caisse Centre-Est-
du-Kamouraska

Services en ligne et à distance

Chez Desjardins, nous restons près de vous, même à distance.

Découvrez comment faire vos opérations financières en toute sécurité, dans le confort de votre foyer.

